



COMMUNE DE BELVEZET

Conseil Municipal
Séance du 1^{er} juin 2023
18h30

Salle Polyvalente – Route des Seynes 30580 Belvezet

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le premier juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BELVEZET (Gard) régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Michel Lafont, Maire.

Etaient présents : Michel Lafont, Julien Gauchard, Rodolphe Guillaumont, Catherine Domenichini, Géraldine Herman, Eric David,

Absents non excusés : Max Gallon, Sonia Stengel

Procuration : /

Secrétaire de séance : Catherine Domenichini

Date de convocation : 25 mai 2023

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 6 avril 2023
Approuvé à l'unanimité

2. Association « Les Ami.e.s de l'Arbousier » : approbation de la convention d'occupation précaire portant sur l'espace communal « l'Arbousier » et la parcelle B 1280 pour création d'un jardin
Approuvé à l'unanimité

3. Autorisation donnée au maire de déposer une déclaration préalable pour la construction de l'office, annexe du café l'Arbousier
Approuvé à l'unanimité

4. Extension de l'éclairage public (3 lampes supplémentaires)
Approuvé à l'unanimité

5. Cimetière :
 - a. Création d'une ouverture à l'est : choix de l'entreprise et autorisation donnée au maire de signer le devis
Report

- b. Reprise des tombes en terrain commun : choix de l'entreprise et autorisation donnée au maire de signer le devis
Approuvé à l'unanimité
6. SIVU Uzège Nord : révision des statuts
Approuvé à l'unanimité
7. Proposition de coupe de cyprès en forêt communale : détermination de l'état d'assiette et destination des coupes de bois
Approuvé à l'unanimité
8. Dépôts sauvages de déchets : facturation des interventions du service de nettoyage
Report
9. Convention tripartite de stérilisation et identification des chats errants avec l'association des Chats Libres d'Uzès et la clinique vétérinaire Vétolistic
Approuvé à l'unanimité
10. Clôture de la régie photocopie
Approuvé à l'unanimité
11. Droits de préemption
Approuvé à l'unanimité

Le Maire

Michel LAFONT

